

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Héra & Harrison, rue Notre-Dame,
1640 et 1642.

Aujourd'hui, maximum 44
Minimum de l'an dernier 44
Aujourd'hui, minimum 34
Minimum de l'an dernier 34
au-dessous de zéro.

La Patrie

PRONOSTICS POUR LES PROCHAINES

VINGT-QUATRE HEURES

Toronto, 12. — Temps générale-
ment nuageux, neige ou grésil; puis
température plus froide ce soir et
beaucoup plus froide encore demain.

21^e ANNEE — N^o 245 — HUIT PAGES

MONTREAL, MERCREDI, 13 DECEMBRE 1899

LE NUMERO: UN CENTIN

MORT DE M. KIRKPATRICK

Ancien lieutenant gouverneur
de la Province d'Ontario

La carrière du distingué défunt

Toronto, 13. — La mort a mis fin
aux souffrances de sir George Alvey
Kirkpatrick, ancien lieutenant-gouverneur
et orateur de la chambre des
Communes, à 2 h. 30, ce matin. Il
est décédé en sa demeure, No 215,
rue Simcoe. Il était malade depuis
environ deux ans. M. Kirkpatrick
avait été à Londres en 1896, pour
se faire soigner, mais ce voyage ne
lui fit que peu de bien. Depuis plu-
sieurs mois il n'avait pas été capa-
ble de sortir de chez lui. Sa maladie
s'aggrava lundi dernier. Toute la
journée d'hier des médecins lui prodigèrent
leurs soins, mais il continua
à baisser et il est mort en paix, en-
touré de sa femme et de ses enfants.
Sir George Alvey Kirkpatrick, lieuten-
ant-gouverneur d'Ontario, naquit à
Kingston, le 13 septembre 1841. Il
était le quatrième fils de feu Thos.
Kirkpatrick, C. R., qui émigra au Ca-



Hon. GEORGE A. KIRKPATRICK,
ancien lieutenant gouverneur d'Ontario.

Canada, de Colombie en Irlande. Il re-
çut l'instruction primaire à King-
ston, puis entra au lycée de St-Jean,
Québec. Au sortir de là, il poursuivit
ses études au Trinity College, à
Dublin, où il obtint son diplôme avec
grande distinction, et les degrés de
bachelier en arts et en sciences. Il fut
aussi décoré de la médaille d'argent
pour ses connaissances en loi, en litté-
rature et en économie politique.

Au sortir du collège, il étudia le
droit dans le bureau de son père et
fut admis au barreau du Haut-Canada,
en 1865. Il était nommé conseil-
ler de la reine le 11 octobre 1880.
En juin 1884 son Alina Marie lui dé-
cerna le degré de docteur en lois.

Il fit partie de la milice, et com-
mença simple soldat, et atteignit
bientôt le poste le plus élevé, celui de
lieutenant-colonel. Il servit durant
l'invasion fénienne comme adjudant
du 14^e bataillon du Prince de Galles.
Il fut plus tard président de l'Associa-
tion nationale du Canada.

En 1870, le comté de Frontenac
l'envoyait aux Communes occuper le
siège laissé vacant par la mort de
son père. Aux élections générales de
1872, il était réélu par acclamation.
Il sortit également victorieux de la
lutte de 1874 et en 1878. Réélu de
nouveau par acclamation aux élec-
tions suivantes, il était nommé orate-
ur, le 8 février 1887. Sir George
Kirkpatrick épousa le 25 octobre
Dlle Frances Jane Macaulay qui mourut
en janvier 1877.

Six ans plus tard, il épousa Dlle
Isabel Louise, fille cadette de l'hon.
Sir David L. Macpherson, sénateur. Il
était membre de l'Eglise d'Angleterre.
En politique il fut toujours conserva-
teur.

Il conserva la position d'orateur
jusqu'en 1887, et son mandat aux
Communes jusqu'en 1892, année où il
fut nommé lieutenant-gouverneur
d'Ontario, à la mort de Sir Alex.
Campbell. Il laisse quatre fils et une
fille, de ses secondes noces. En no-
vembre 1896, il partait pour l'Angle-
terre.

Son terme d'office comme lieutenant-
gouverneur expira le 1^{er} juin 1897.
Lors du jubilé de la reine il fut créé
commandeur de l'ordre St-Michel et
St-Georges.

ENQUETE AJOURNEE

L'enquête préliminaire dans l'affaire
de la petite guérissouse qui devait
avoir lieu ce matin, a été renvoyée à un
autre jour.

AMI-MI

A l'occasion de la mort de Sir George
Kirkpatrick, un des principaux di-
recteurs du Pacifique Canadien, le dra-
peau flottait à mi-mât sur la gare
Windsor.

VENTE ILLEGALE DE LIQUEURS

Marie Gougeon, trouvée coupable de
vente de boissons sans licence, a été
condamnée à \$150 d'amende et les
frais ou à trois mois de prison.

IL COURT ENCORE

Un M. Mousseau a failli hier après-
midi se faire voler sa voiture par un
adroit filou. Il était à faire cer-
taines emplettes dans un magasin, quand
il s'aperçut qu'un individu venait de
s'emparer de son véhicule qui station-
nait à la porte de son établissement,
et était parti au galop du cheval.

Sans se déconcerter, M. Mousseau té-
léphona aussitôt à un épicer de ses
amis de la rue Craig, le priant d'ar-
rêter le voleur. Quand ce dernier ar-
riva en face de l'épicerie en question,
il s'aperçut qu'il était guetté par cinq
hommes. Se voyant perdu, il sauta à
bas de la voiture, et se sauva, à tou-
te jambe, dans une autre direction.

UN NOUVEAU ECHEC POUR LES ANGLAIS

Le general Methuen éprouve des pertes considérables dans une grande
bataille à Modder River

LE GENERAL ANGLAIS WANCHOPE TUE

320 blessés anglais arrivés à Orange River.—Les Boers et les Anglais con-
servent leurs positions

Menelick, roi d'Abyssinie, menace les positions
anglaises du Nil Blanc

LES IRLANDAIS ET LA GUERRE

Berlin, 13. — Le lord-maire de
Dublin, M. Daniel Tallon, a présidé
une réunion du conseil municipal con-
voquée dans le but de protester con-
tre la guerre du Transvaal. Le pré-
sident du conseil a annoncé qu'il n'y
avait pas de quorum; mais le lord-
maire a insisté pour prononcer quel-
ques mots. Il a déclaré que la guerre
dans l'Afrique australe avait été en-
treprise de gaieté de cœur et sans
motif par M. Chamberlain et par des
capitalistes contre une poignée de
fermiers.

Il a ajouté que l'Amérique "était
opposée à cette guerre inique."
En même temps, les membres du

UN ECHEC

Pour les troupes de Methuen

Les Anglais subissent des pertes considérables

Londres, 13. — Le rapport du gé-
néral Methuen, envoyé de Modder Ri-
ver, indique que les Anglais ont subi
un échec sérieux, lundi, et éprouvé des
pertes considérables.

RAPPORT OFFICIEL
Prétoria, 11. — Un rapport officiel
dit:

"Une bataille à coups de canons et
de fusils a commencé hier à Modder
River. On s'est battu de 3 heures et
demi du matin à 2 heures et demi
de l'après-midi. Un bombardement a
commencé à 4 heures et demi, et la
bataille se continue encore. Un bal-
lon vient de s'élever au-dessus de la
position anglaise où il est resté dix
minutes. Il a plu abondamment
pendant la nuit.

41 ANGLAIS PRISONNIERS

Ce matin, à 9 heures on a reçu un
autre rapport de Modder River. Un
coursier avait apporté la nouvelle que
les Boers avaient conservé leurs posi-
tions et que 41 Anglais étaient pris-
onniers. A 9 h. 30 on rapportait que
le feu de l'artillerie diminuait. Les
Anglais se servent toujours de leur
ballon.

A midi la bataille se continuait en-
core.

GROSSES PERTES

Eprouvées par les Anglais

Londres, 13. — On a reçu au minis-
tère de la guerre, cette dépêche du
général Methuen portant la date du
12 courant:

"Nous avons bombardé une très
forte position des Boers, sur un kop-
pe élevé, dimanche, de 4 heures jus-
qu'à la nuit. Il a beaucoup plu la
nuit dernière. La brigade Highland
a commencé l'attaque lundi, à l'au-
re, sur le côté sud du kopje. Cette at-
taque n'a pas réussi. Les Guards ont
reçu l'ordre de protéger la droite et
l'arrière des Highlands.

La cavalerie et l'infanterie montée,
avec une batterie d'artillerie, ont at-
taqué la gauche de l'ennemi, et les
Guards ont attaqué la droite, appuyés
par l'artillerie de campagne. On a
bombardé la position depuis l'aube
et à 1 h. 15, j'ai envoyé les Gordons
à l'aide de la brigade Highland. Les
troupes ont résisté en face des retran-
chements de l'ennemi jusqu'au soir.
La position s'étendait sur une distan-
ce de six milles. Aujourd'hui, ayant
conservé ma position, je fais constru-
ire des tranchées. Nous avons tué
contre au moins 12,000 hommes.

"Nos pertes sont considérables."

LE GENERAL WANCHOPE

Tue à Modder River

Londres, 13. — Le ministère de la
guerre a reçu la dépêche suivante si-
gnée "Forestier-Walker."

"Le Cap, 12. — Le général Methuen
télégraphie que le général Wanchope
a été tué au combat d'hier."

Le major-général Andrew C. Wanchope
était un officier supérieur dis-
tingué de l'armée anglaise. Il était
général de brigade dans l'expédition
égyptienne de 1896. Entré dans l'ar-
mée en 1865, il fut promu colonel en
1888; il servit dans la guerre des
Ashantis en 1873; dans la guerre
d'Egypte, de 1882; au Soudan, en
1884 et dans l'expédition du Nil, en
1884-85. Il avait été blessé quatre
fois, dont trois fois grièvement.

UNE RAZZIA

Les détectives entrent dans le
mouvement et vident
les bouges

Six descentes dans la rue St-
Timothée

Les détectives sont entrés, la nuit
dernière, dans le mouvement qui a
été organisé pour supprimer les mai-
sons de prostitution. Il existe, par-
tout, des bouges où les maîtres et les
étrangers sont entraînés pour y être
dévalisés et pillés. Déjà, plusieurs
plaintes de ce genre ont été faites au
chef de la sûreté qui, en dépit de son
bon vouloir, et de sa vigilance, n'a
pu mettre un terme aux abus de
tous genres qui sont commis cha-
que jour dans ces bouges. Alors, comme
la campagne contre les maisons de
désordre battait son plein, M. Car-
penter a résolu de profiter du mouve-
ment pour faire une razzia dans plu-
sieurs de ces cantons du vice.

Hier, il déposa une plainte en cour
de recorder contre six maisons diffé-
rentes, toutes situées rue St-Timo-
thée. Muni des mandats qui lui furent
accordés, il s'adjoint l'aide de
l'inspecteur Lapointe et du lieutenant
Neagel, et se rendit au domicile
d'une femme nommée Elise Rhéaume,
numéro 66. Outre cette femme, les
policiers arrêtèrent deux autres filles
et un homme, Bella Ladoncourt, Ama-
s Labrecque et Louis Goulet.

De là, on se rendit successivement
aux numéros 68, 69, 71, 74B et 86,
où les personnes suivantes furent ar-
rêtées:

Agnès O'Brien, Rose Harnois, Geo-
rgina Paquette, Elizabeth Leslie, Eu-
génie Belhumeur, Lizzie Andrews,
Nellie Watson, Jay Tones, Peter
Fritz et Auguste Barrois; Anna Ro-
choa, Eva Collin, Annie Lespérance,
Georgina Gaudreau, Blanche Goyet,
Alex. Choquette et Louis Four-
nier.

Albertine Neveu, Blanche Labelle et
Nap. Labrière;

Marie-Louise Gervais, Annie Lamou-
reau, Denise Provost et Jack McKas-
lan;

Angéline Beauchamp et Céline Qué-
villon.

Il n'y a eu que la femme Rochon
et ses filles qui se sont avouées cou-
pables. Elles ont été condamnées
sur le champ, la matresse, à 2 mois
de prison, \$100 d'amende ou six au-
tres mois, et les filles, à 2 mois de
prison, \$25 d'amende ou 3 autres
mois. La fille Collin, ayant été con-
damnée hier, à \$10 d'amende pour
vagabondage, a reçu 4 mois de pri-
son sans amende.

Toutes les autres prisonnières se
sont déclarées innocentes et leur pro-
cès a été fixé au 15 du mois cou-
rant.

Les individus suivants, arrêtés en
même temps, ne sont pas avoués cou-
pables. Ils ont été condamnés à \$5 d'am-
ende ou un mois de prison: Louis
Goulet, Alex. Choquette, La Fournier,
Nap. Labrière, et Jack McKaslan.

Ces cinq individus, bien connus de la
police, sous l'accusation d'avoir fré-
quenté et habité ces maisons. Ce
sont: Phil. Meunier, Charles Marier,
F. X. Charest, Cléophas Chouinard et
Rod. de Cotret. Ils protestent de
leur innocence, et leur cause a été re-
mise au 15 avec les autres.

LA RUE VITRE

Les résidents alarmés des désor-
dres qui s'y commettent

Les résidents de la rue Vitre ont
fini par s'impatienter pour tout de
bon. Le vacarme infernal et les scènes
de désordres qui se produisent
dans ces endroits désolés, ont pro-
duit, de nature à provoquer l'indignation des
habitants du quartier. Les derniers
sont bien décidés de faire mettre un
terme à cet état de choses. Ils doi-
vent se réunir en assemblée prochain-
ement pour prendre des mesures en
conséquence.

Ce n'est pas la première fois que la
"Patrie" attire l'attention de la po-
lice sur les désordres qui se commet-
tent sur la rue Vitre, partie Est. En
attendant que le public s'organise
pour purger la rue des individus qui
l'ont choisie pour être le théâtre de
leurs nocturnes exploits, les constables
devront redoubler de surveillance.

Les citoyens ont droit à la tran-
quillité, et ils l'obtiendront, coûte
que coûte.

AGREABLES ET EFFICACES

D'un goût agréable les Tablettes
Royales du docteur Rolien sont prises
par les personnes les plus déli-
cates. Elles sont souveraines dans
les cas de chlorose, d'anémie et de
tuberculose pulmonaire. Elles soula-
gent et guérissent. Il suffit d'en faire
l'essai pour bien comprendre leur
efficacité, même dans les cas les plus
réels. Si vous souffrez et que vous
tenez à vous guérir demandez les Ta-
blettes Royales.

En vente dans toutes les bonnes
pharmacies à raison de 50 cents la
boîte, 6 boîtes pour \$2.50 par la
Compagnie Chimique Royale, Boîte 5
la porte, No 374, Montréal.

COUPE EN DEUX

Un inconnu trouve sur la voie
fermée, à Lévis

Québec, 13. — On a trouvé ce matin sur
la voie ferrée, dans L'Arche Diabole, Le
cadavre d'un inconnu coupé en
deux. On croit que le cadavre a été
jeté par le train.

LA CONSECRATION EPIS- COPALE

Mgr Brannan sera sacré évêque
le 27 du mois courant

(Dépêche spéciale)
Nicolet, 13. — La consécration épis-
copale de Mgr J. S. Hermann Brannan,
évêque de Tébenné, et coadjuteur
avec future succession de Mgr
Gravel, aura lieu dans la cathédrale
de Nicolet, mercredi, le 27 décembre.
Mgr l'archevêque de Chicoutimi sera
le pontife consécrateur et les deux
évêques assistants seront: Nos Sei-
gneurs de Sherbrooke et des Trois-Ri-
vières, Mgr Decelles, de St-Hyacin-
the, donnera le sermon des circonstan-
ces.

PAS DE NOUVELLES

Du suicide de dimanche dernier

On n'a pas encore eu de nouvelles
du malheureux qui s'est suicidé di-
manche soir, en se jetant dans le
fleuve du haut du pont Victoria. Le
cadavre n'a pu être retrouvé, et tou-
tes les démarches pour établir son
identité sont restées sans résultat.
Plusieurs familles qui ont eu à dé-
plorer la disparition de l'un de leurs
membres attendent avec anxiété que
le cadavre soit repêché pour s'assurer
si ce n'est pas là le parent qu'elles
pleurent.

AVOCAT DISPARU

Il n'a pas été vu à son bureau de-
puis quinze jours

L'on s'inquiète beaucoup dans les
cercles judiciaires de la disparition d'un
avocat bien connu de la rue Notre-Dame.
La dernière fois qu'on des membres de
sa famille l'a vu c'était il y a environ
quinze jours.

Tous deux furent admis à caution,
mais, ce matin, il n'y eut que Rod-
gers qui se présenta devant le recorder.
Celui-ci a ordonné qu'un mandat
d'arrestation soit émis contre Picher,
et il a fixé la cause au 18 courant.

A LONGUEUIL

M. F. D. Globensky élu con-
seiller du quartier ouest
par acclamation

En remplacement de feu M. Mail

(De notre correspondant particulier)
Longueuil, 13. — M. F. D. Globensky,
résidant, a été élu ce matin, élu par
acclamation conseiller pour le quar-
tier ouest de la ville de Longueuil,
en remplacement de feu M. Maille.
M. F. D. Globensky est né à St-
Eustache, le 27 décembre 1837. Il
est le fils de feu Hubert Globensky.

A l'âge de 23 ans, il arriva à
Montréal et entra au service de M.
W. O'Leary & Co., marchands de fa-
rine où il demeura pendant vingt an-
nées. Il sortit de cette maison pour
prendre commerce à son propre compte.
Il continua à s'occuper du com-
merce de farine jusqu'en 1888, alors
qu'il se rendit à Longueuil et fit
l'acquisition de la maison de com-
merce de M. B. Normandin, maire de
la municipalité, à cette époque, et re-
tiré des affaires.

Les détectives sont entrés, la nuit
dernière, dans le mouvement qui a
été organisé pour supprimer les mai-
sons de prostitution. Il existe, par-
tout, des bouges où les maîtres et les
étrangers sont entraînés pour y être
dévalisés et pillés. Déjà, plusieurs
plaintes de ce genre ont été faites au
chef de la sûreté qui, en dépit de son
bon vouloir, et de sa vigilance, n'a
pu mettre un terme aux abus de
tous genres qui sont commis cha-
que jour dans ces bouges. Alors, comme
la campagne contre les maisons de
désordre battait son plein, M. Car-
penter a résolu de profiter du mouve-
ment pour faire une razzia dans plu-
sieurs de ces cantons du vice.

Hier, il déposa une plainte en cour
de recorder contre six maisons diffé-
rentes, toutes situées rue St-Timo-
thée. Muni des mandats qui lui furent
accordés, il s'adjoint l'aide de
l'inspecteur Lapointe et du lieutenant
Neagel, et se rendit au domicile
d'une femme nommée Elise Rhéaume,
numéro 66. Outre cette femme, les
policiers arrêtèrent deux autres filles
et un homme, Bella Ladoncourt, Ama-
s Labrecque et Louis Goulet.

De là, on se rendit successivement
aux numéros 68, 69, 71, 74B et 86,
où les personnes suivantes furent ar-
rêtées:

Agnès O'Brien, Rose Harnois, Geo-
rgina Paquette, Elizabeth Leslie, Eu-
génie Belhumeur, Lizzie Andrews,
Nellie Watson, Jay Tones, Peter
Fritz et Auguste Barrois; Anna Ro-
choa, Eva Collin, Annie Lespérance,
Georgina Gaudreau, Blanche Goyet,
Alex. Choquette et Louis Four-
nier.

Albertine Neveu, Blanche Labelle et
Nap. Labrière;

Marie-Louise Gervais, Annie Lamou-
reau, Denise Provost et Jack McKas-
lan;

Angéline Beauchamp et Céline Qué-
villon.

Il n'y a eu que la femme Rochon
et ses filles qui se sont avouées cou-
pables. Elles ont été condamnées
sur le champ, la matresse, à 2 mois
de prison, \$100 d'amende ou six au-
tres mois, et les filles, à 2 mois de
prison, \$25 d'amende ou 3 autres
mois. La fille Collin, ayant été con-
damnée hier, à \$10 d'amende pour
vagabondage, a reçu 4 mois de pri-
son sans amende.

Toutes les autres prisonnières se
sont déclarées innocentes et leur pro-
cès a été fixé au 15 du mois cou-
rant.

Les individus suivants, arrêtés en
même temps, ne sont pas avoués cou-
pables. Ils ont été condamnés à \$5 d'am-
ende ou un mois de prison: Louis
Goulet, Alex. Choquette, La Fournier,
Nap. Labrière, et Jack McKaslan.

Ces cinq individus, bien connus de la
police, sous l'accusation d'avoir fré-
quenté et habité ces maisons. Ce
sont: Phil. Meunier, Charles Marier,
F. X. Charest, Cléophas Chouinard et
Rod. de Cotret. Ils protestent de
leur innocence, et leur cause a été re-
mise au 15 avec les autres.

IL NE FAUT PAS CRACHER

Les lois hygiéniques le défen-
dent dans les tramways

Deux jeunes éméchés s'en
souviendront

Il existe un règlement municipal
qui défend à quiconque sous peine
d'amende, de cracher dans les tra-
mways de la ville. Or, vers 11 heu-
res, hier soir, deux individus en
goûte, méprisant ce règlement affiché
en gros caractères dans tous les
tramways, voulurent se permettre de
cracher dans un char de la ligne St-
Laurent, portant le numéro 562. M.
Henri Harnois, le conducteur, vint
poliment les avertir de cesser de cracher.
Nos deux hommes indignés, se
tourneront alors vers Harnois qu'ils
accablèrent d'injures, menaçant même
de lui faire un mauvais parti.

Cette scène se passant rue St-Domi-
nique, près de la rue Marie-Anne, le
conducteur, en voyant que ses avis
étaient inutiles, ferma la porte et
chargea le conducteur McNamara, nu-
méro 812, d'aller avertir la police.
Pour retourner capitis les deux délin-
quants qui devenaient menaçants, il
voulut fermer la porte, ce que voyant
les deux passagers se ruèrent sur
lui et le jetèrent à bas du tramway.

Le coup accompli, ils voulurent s'es-
quiver, mais en descendant ils tom-
bèrent dans les bras du capitaine
Dubois qui arrivait à ce moment.

Conduits au poste, les deux prison-
niers ont déclaré se nommer comme
suit: Jos. Rodgers, 24 ans, Avenue
de l'Hôtel de Ville, et Nap. Picher, 23
ans, rue St-Denis.

Tous deux furent admis à caution,
mais, ce matin, il n'y eut que Rod-
gers qui se présenta devant le recorder.
Celui-ci a ordonné qu'un mandat
d'arrestation soit émis contre Picher,
et il a fixé la cause au 18 courant.

PAS DE NOUVELLES

Du suicide de dimanche dernier

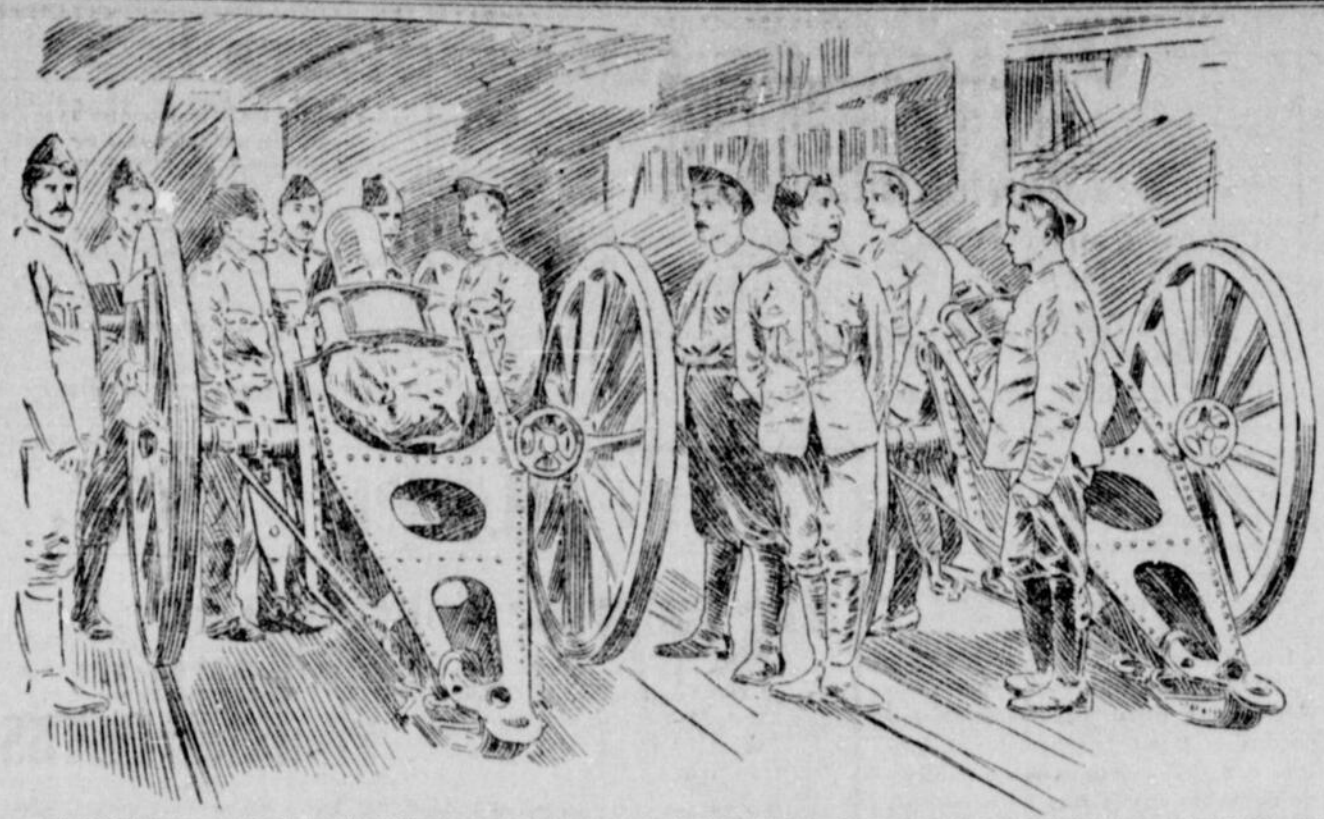
On n'a pas encore eu de nouvelles
du malheureux qui s'est suicidé di-
manche soir, en se jetant dans le
fleuve du haut du pont Victoria. Le
cadavre n'a pu être retrouvé, et tou-
tes les démarches pour établir son
identité sont restées sans résultat.
Plusieurs familles qui ont eu à dé-
plorer la disparition de l'un de leurs
membres attendent avec anxiété que
le cadavre soit repêché pour s'assurer
si ce n'est pas là le parent qu'elles
pleurent.

AVOCAT DISPARU

Il n'a pas été vu à son bureau de-
puis quinze jours

L'on s'inquiète beaucoup dans les
cercles judiciaires de la disparition d'un
avocat bien connu de la rue Notre-Dame.
La dernière fois qu'on des membres de
sa famille l'a vu c'était il y a environ
quinze jours.

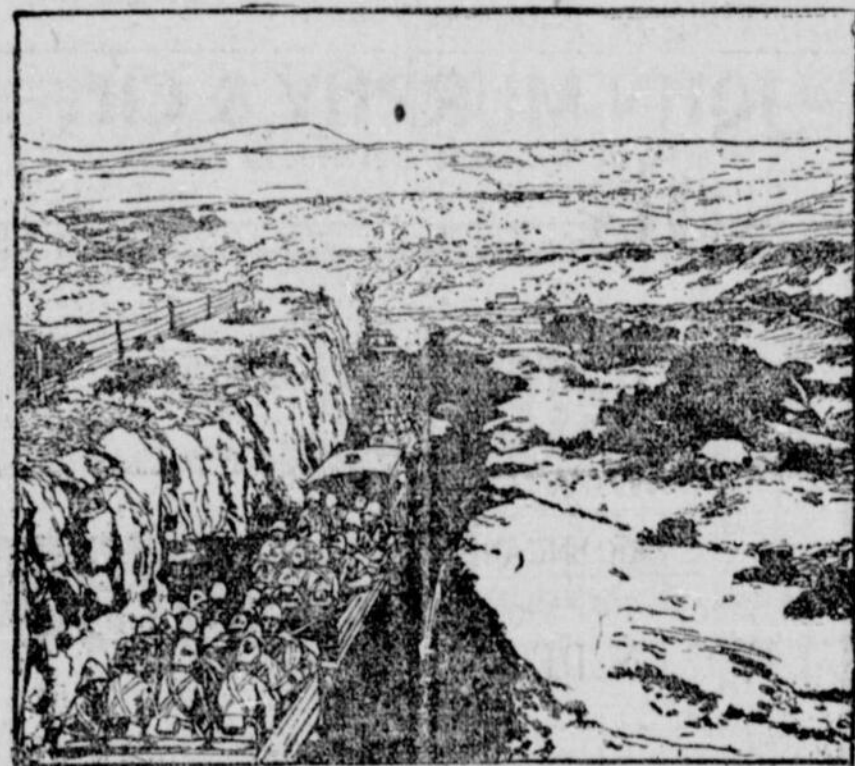
Tous deux furent admis à caution,
mais, ce matin, il n'y eut que Rod-
gers qui se présenta devant le recorder.
Celui-ci a ordonné qu'un mandat
d'arrestation soit émis contre Picher,
et il a fixé la cause au 18 courant.



LE NOUVEAU CANON HOWITZER AVEC LEQUEL LES TROUPES ANGLAISES LANCENT DES BOMBES DE LYDDITE CONTRE LES BOERS. CE CANON A ETE TRÈS UTILE AUX ANGLAIS, A LA BATAILLE DE LA RIVIERE MODDER



OFFICIERS DU REGIMENT DES FUSILIERS FIRST NORTHUMBERLAND, QUI A ETE DECIMÉ PAR LES BOERS A STORMBERG



Vue du pays, près de Stormberg, où les Boers ont attiré les troupes anglaises dans un piège.

AUX ETATS-UNIS

Conférence sans résultat pratique entre manufacturiers et ouvriers

UN BEBE AVALE UNE ROUE D'HORLOGE

Toute une famille empoisonnée en mangeant des pâtes

Fall River, 13.—La conférence entre les manufacturiers et les ouvriers relativement à l'établissement d'une échelle mobile de salaires, n'a eu aucun résultat pratique. Les deux camps ont discuté la question pendant une couple d'heures et se sont séparés sans en venir à une entente. Plusieurs ouvriers veulent empêcher l'adoption d'une échelle basée sur le prix du coton brut et celui des indiennes, parce que la plupart de nos fabricants locaux ne fabriquent pas d'indiennes. Les manufacturiers veulent conserver cette base parce qu'elle leur est plus favorable. On aura de la difficulté à s'entendre à ce sujet. Plusieurs autres conférences auront lieu d'ici au prochain été.

Le Club Frémont s'est réuni dimanche, et a discuté certaines questions politiques intéressantes. Le comité exécutif du club a tenu une assemblée avant l'assemblée générale et fera certaines recommandations au maire Abbott concernant les positions à offrir aux Canadiens. Il est probable que M. Francis H. Patenaude sera nommé de nouveau inspecteur du lait, position qu'il occupe actuellement. Le docteur Hilaire Bisailon, vétérinaire, inspecteur des animaux, Louis Cormier, un politicien bien connu, membre de la commission du réservoir Watuppa; le docteur Louis V. Cabana, membre de la commission d'hygiène, et un médecin canadien, probablement le docteur J. E. Lacombe, médecin de district pour l'assistance publique. C'est un gain d'une position importante, celle de commissaire du réservoir, qui rapporte \$500 par année et est une sinécure. Si M. Cormier accepte cette position, il restera en fonctions trois ans. Le club Frémont a nommé un comité de neuf pour préparer un grand banquet au profit de la naturalisation. Ce comité se mettra à l'œuvre. Il est formé par MM. Ferdinand Gréneau, Frédéric J. Gagnon, Dr F. de R. Bergeron, Amable Chouinard, Dr Samuel J. Kelly, Paul H. Maynard, Dr Napoléon Beaudet, Edouard Girard, Charles Letendre. On se propose de faire environ 500 nouveaux citoyens d'origine franco-canadienne dans le cours de l'année prochaine.

— Un bébé de deux ans, enfant de Charles Payreau, de Maplewood, a été victime d'un singulier accident hier. En jouant avec une petite roue provenant du mécanisme d'une vieille horloge, il l'a avalée et le Dr Lavoie a eu toutes les misères du monde à la lui faire renvoyer. L'enfant, à l'estomac et la gorge lacérés, par la roue à laquelle était attachée une esclave très pointue. Il se rétablira cependant.

— Toute une famille nouvellement arrivée du Canada et domiciliée au coin des rues Lonsdale et Nashua a été empoisonnée avec des pâtes, samedi dernier, au dîner. Les nouveaux immigrants avaient à souper avec eux quelques parents et amis, et la mère se mit en frais de faire des pâtes. Elle prit une boîte contenant une composition chimique capable de causer l'empoisonnement, pour une boîte de poudre à pâte et en mit dans ses pâtes. Lorsqu'on mangea les pâtes, on s'aperçut qu'elles avaient un goût singulier et quelques minutes après toute la maison était prise de vomissements. Le docteur Kelly fut appelé et ramena les malades assez facilement à l'exception d'une dame Valérie, qui a failli en mourir.

— Les ouvriers ont commencé à travailler à salaires augmentés de 10 pour cent. Les centres de la Nouvelle-Angleterre suivent promptement l'exemple donné à Fall River et tous les ouvriers recevront bientôt l'augmentation désirée.

COURRIER DE QUEBEC

Enquête du coroner sur la mort d'un enfant qui prenait du sirop calmant

Le "Skating Ring Teas"

(De notre correspondant particulier)
 Québec, 13.—Le jury, à l'enquête présidée, hier matin, par le coroner Belleau, sur les circonstances de la mort subite et étrange d'un enfant de trois mois, que l'on a trouvé mort dans son lit, avant hier, a constaté que l'enfant était mort de débilité et que cette débilité pouvait avoir été provoquée par le sirop calmant qu'on lui avait administré trop fréquemment et en trop grande quantité pour le faire dormir.

— M. Morin a été réélu président de la corporation des pilotes.
 L'assemblée générale annuelle des Québécois distingués qui ont organisé, dans le cours de l'hiver dernier ces "Skating Ring Teas" qui ont eu tant de vogue ou de popularité, a eu lieu hier, et Mme L. A. Merdith a été élue à l'unanimité présidente de cette assemblée sociale pour la prochaine saison, et M. Turner a été appelé à agir comme secrétaire-trésorier. Les dames des noms suivent ont été élues comme membres du comité de direction : Mmes M. Joseph, A. Joseph, C. F. Wilson, G. B. Tessier, Russell, Hale, Gaudet, Jack Sharples, Ritchie, Allan Jones, Geo. White et Mlle Casault.

Les Skating Ring Teas promettent d'être plus en vogue cette année que l'année dernière et organisés avec beaucoup plus de soin encore. Ils auront lieu tous les mardis soir et tous les samedis dans l'après-midi au Pavillon des Patineurs.

— M. Cyprien Tanguay, marchand de fruits et provisions, de Lévis, est dangereusement malade et a été transporté à l'hôtel-Dieu. M. Tanguay est âgé de 68 ans et souffre de paralysie du cerveau.

— Les funérailles de feu M. B. Bouffard, pilote, père de M. Edouard Bouffard, représentant du comité à la législature de Québec, ont eu lieu à St-Laurent, l'O., et ont été très imposantes. Non seulement tous les paroissiens mais grand nombre des autres paroisses et de Québec y assistaient, témoignant bien mérité à ce respectable citoyen. On remarquait, entre autres, l'hon. E. J. Flynn, M. Jean Gosselin, Ed. Bélanger, Ch. Bergeron, M. J. Lafontaine, de la corporation des pilotes; F. X. Lamare, H. Lapierre, Louis E. Morin, Moïse Godbout, Théop. St-Laurent, Louis R. Feneux, Joseph Bernier, Adolphe Baillargeon, Arthur Baillargeon, Joseph Gosselin, Jean Bouffard, Paul Blouin, capt. Robert Demers, J. A. Leprohon, Capt. Pouliot, Alf. Gamache, Arthur Marand, H. Chassé, Aug. Rheaume, P. F. Bouchard, P. Gosselin, Edwin Fraser, du Bont de l'île; Dr Lachance, Jas. Paquet, maire de St-Jean, l'O.; Paul Paquet et ses fils, Nestor Lachance, de St-Jean, l'O., etc.

— Portant les coins du poêle, Jos. Lapointe, Jos. Lachance, Dr Bouffard, L. Labrecque et A. Pouliot, et la croix, M. A. Pouliot, M. O. E. Mathieu, recteur de l'Université, à l'aise, le corps de feu M. Edouard Bouffard, fils du défunt, a chanté le service, assisté des abbés Filion et Pouliot, du Séminaire, comme diacre et sous-diacre. M. le curé Gosselin, de Notre-Dame de Lévis, a présidé à l'absoute. Autres membres du clergé remarqués : M. l'abbé Rouleau, principal de l'École Normale; M. le curé Blais, de St-Laurent; M. le curé Rivest, de St-Jean. Nos condoléances à la famille.

LE CONTRAT CONNERS

La commission du port l'accepte définitivement après avoir inséré deux nouvelles clauses

LE SYNDICAT DEVRA RECONSTRUIRE SANS DELAI EN CAS DE FEU

Et garantir 50,000 boisseaux de grains dans cinq ou six ans

L'assemblée régulière de la commission du port a eu lieu hier après-midi à 2:30 hrs.
 M. Robt Mackay était au fauteuil et tous les membres étaient présents à l'exception de M. Andrew Allan.
 Le secrétaire lut une lettre de MM. Geoffroy et Tremblay, les avocats de la commission, annonçant qu'ils ont étudié le cas soumis par la Montreal Terminal Railway Co., et que les commissaires sont dans leur plein droit quant aux sites qu'ils se proposent d'acquiescer.
 On discute ensuite les améliorations que la commission se propose de faire l'année prochaine et en décide de demander des soumissions pour de la pierre concassée.
 M. Préfontaine demande dans quelle partie de la ville les commissaires ont l'intention de commencer les travaux d'amélioration l'année prochaine. M. Kennedy répond qu'ils doivent être commencés aux bureaux de la commission et au terminus de l'édifice des douanes.

M. Préfontaine trouve singulier qu'on ne puisse trouver un moyen de commencer au marché Bonsecours en allant vers l'ouest, car, dit-il, "On ne sait pas ce qui peut arriver à la prochaine session de parlement, vous savez tous qu'il y a une grande activité aux environs du marché et on pourrait peut-être demander des pouvoirs qui entraîneraient une dépense d'un demi million. Je crois que si la rue des Commissaires, vis-à-vis et aux environs du marché Bonsecours, était élargie, les intéressés seraient satisfaits."

"Je vous conseille d'y voir à deux fois et de tâcher d'empêcher ces énormes dépenses d'expropriation etc., etc., et à cette fin, je propose que cette question des améliorations soit référée au comité des améliorations qui aura pour moyen de faire le travail vis-à-vis le marché Bonsecours, concurrentiellement avec les travaux plus à l'ouest."

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.
 Le Montreal Board of Trade demande une copie du contrat des éleveurs. L'on décide de lui en fournir une et d'en donner aussi aux autres corps publics qui en ont fait la demande, c'est à dire le Corn Exchange et la Chambre de Commerce du district.

Une communication de M. F. L. Desy, surintendant mécanicien des chemins de fer, demandant un bonus pour travail après les heures supplémentaires, est lue. M. Desy explique qu'il a été engagé pour faire le travail de jour, mais qu'il a beaucoup travaillé la nuit et espère que la commission voudra bien lui accorder une indemnité dont il laisse le montant à la générosité des commissaires.

M. Bickerdike voudrait que cette demande fut référée au comité des salaires qui en prendra note lors de la répartition des salaires.

M. Lénay — C'est une manière poétique de mettre cette demande de côté.
 Après une discussion plus ou moins acrimonieuse, il est décidé de renvoyer cette demande au comité des emplois.

M. Mackay dit ensuite que le rapport des avocats sur le contrat avec le syndicat Connors qui devait être arrivé aux bureaux de la commission à 3 heures, n'était pas encore. En conséquence, il serait peut-être mieux d'ajourner, mais au moment où les commissaires allaient quitter leurs sièges le rapport qui avait été apporté par un messenger.

Le secrétaire en fait la lecture et la seule clause qu'on y ajoute est celle-ci :
 " Dans le cas où les dits éleveurs ou entrepôts seraient détruits par le feu ou autre cause, durant la période de quarante ans, le syndicat s'engage à reconstruire les dits éleveurs au plus tôt possible et dans un laps de temps n'excédant pas dix-huit mois après la destruction des dits éleveurs."

Quant à la garantie de la quantité de grain ou de son équivalent en pesant à être entreposé, M. Crathern suggère d'ajouter une clause à l'effet :
 "qu'après cinq ou six ans, le syndicat garantisse 50,000 minots."

M. Bickerdike considère que la suggestion est bonne et il n'a aucun doute que M. Connors y consentira car le syndicat espère apporter ici 100,000,000 de minots.

Le président fait remarquer qu'il faut être juste envers tout le monde. Supposons, dit-il, que les compagnies de steamers s'entendent pour ne pas prendre le grain du syndicat : ces derniers ne pouvant prendre qu'une certaine quantité de grain dans leurs éleveurs, ou en serions-nous ?

Après une courte discussion on décide d'insérer cette clause.
 Après la lecture du contrat, ce document est approuvé par les commissaires et l'assemblée est ajournée.

Par-ci Par-la

La polygamie ne sera probablement pas représentée au congrès des Etats-Unis par M. Roberts, député des Mormons qui habite l'Utah. La chambre des représentants est décidée à ne pas introduire dans son sein en défaveur des théories de Brigham Young, le défunt apôtre de la polygamie à Salt Lake City. Déjà, en 1871, la polygamie avait été déclarée, par le parlement, une pratique criminelle, et en 1882, la chambre des représentants avait adopté une loi la prohibant dans toute l'étendue de la confédération.

Nos voisins vont se trouver dans un embarras assez grave s'ils veulent appliquer le texte même de la loi à l'Utah tout entier, qui est habité en majeure partie par des Mormons. Cet Etat a 464 adhérents dans la Confédération, en 1880 et depuis, grâce probablement à la polygamie, le nombre des partisans n'a fait que s'accroître. Les saints, comme ils se nomment, tiennent à leurs prérogatives, ils les ont défendues, en maintes circonstances, les armes à la main, et s'ils acceptent, à la rigueur, sans protester, l'abandon de leur représentation, ils ne supporteront pas facilement qu'on portât atteinte à leur croyance et à leurs pratiques religieuses ou sociales. D'autre part, le gouvernement des Etats-Unis n'a pas l'intention de faire une croisée dans l'Utah.

On parle même d'un compromis qui permettrait à M. Roberts d'avoir un siège dans le sénat. Sans doute, on pense que les pratiques matrimoniales des Mormons n'auraient pas de chance de se développer dans le sein de cette vénérable assemblée. Les sénateurs sont, en général, d'un âge sur lequel n'ont pas prises les séductions qui peuvent présenter la polygamie, et si M. Roberts voulait convertir ses nouveaux confrères on estime qu'il précéderait dans le désert. Les femmes de messieurs les sénateurs n'ont pas d'inquiétudes à avoir. Dans sa sagacité, le gouvernement a pensé qu'il ne faudrait peut-être pas tenter cette expérience sur le cœur sensible de messieurs les députés, que l'âge n'a pas suffisamment aguerri contre la théorie des Mormons.

C'est toujours l'éternelle constatation qu'à été si bien exprimée en peu de mots par le grand Pascal : "Vérité en deçà, erreur au delà."

Jacques Bonhomme.

Lectrices, n'oubliez pas de prendre aujourd'hui, votre reconstituant, les "Pilules Rouges du Dr Coderre, pour les Femmes Pâles et Faibles."

ino



N'avez-vous jamais remarqué que la première chose que fait un médecin quand il s'approche d'un malade, c'est de lui tâter le pouls.
 Il est de la plus haute importance de savoir comment le cœur, l'organe qui commande à tout le corps, remplit ses fonctions.
 Nous conseillons aux gens de tâter leur pouls maintenant et de voir s'il bat fort, ferme et régulier, ou s'il est faible, s'il bat par sauts, ou s'il est irrégulier ou intermittent. Si l'action du pouls est anormale, n'hésitez pas un moment de vous procurer les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs.
 L'irréularité ou la faiblesse des battements du cœur sont choses très sérieuses et trop dangereuses pour les laisser passer. Ces symptômes ont démontré que le remède pour guérir les cas les plus graves et les plus désespérés.
 Voici la déclaration de M. Denis Bolden, rue Hurontario, Collingwood, Ont.
 "Mon cœur et mon système nerveux ont été fatigués pendant deux ans. Il m'était impossible de jouer d'un instrument à cause des palpitations et d'attaques violentes du cœur. Il y a peu de temps, je me procurai une boîte de Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs. Après avoir essayé cette boîte, je me sentis tellement mieux, que je continuai à en prendre, et j'ai pris en tout quatre boîtes. Je suis complètement guéri maintenant, je n'ai plus de malade de cœur et je puis dormir aussi paisiblement qu'un enfant."

Les Pilules de Milburn pour le cœur et les Nerfs sont à 50c la boîte et à 3 boîtes pour \$1.25, chez tous les pharmaciens, ou sont expédiées par la poste en s'adressant à T. Milburn & Co., Toronto, Ont.

Les Pilules Laxa pour le Foie déversent la constipation, le mal de tête et la dyspepsie.

POUGES SI LÉGER

est à la fois calmante, pénétrante et fortifiante. (27)

Il Parait Neuf Maintenant...

On ne s'aperçoit pas de la différence qu'il y a entre un padoucas d'automne pour l'homme et un pour la femme. Les vêtements neufs sont si agréables, les vêtements usés ne le sont pas. Les vêtements neufs sont si agréables, les vêtements usés ne le sont pas. Les vêtements neufs sont si agréables, les vêtements usés ne le sont pas.

R. PARKER & CIE, Tailleurs et Décorateurs

198 rue Notre-Dame, Montréal

ret. 68 rue 1897 Marchands 21

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montréal. 13 Dec. 1899

SANTA CLAUS

Désire que les Petits Enfants de Montréal lui rendent visite Demain, dans la Grotte.
 Santa donne aussi des passes gratuites pour voyager dans un char doré et voir le grand arbre de Noël. Il est réellement magnifique, garni d'étoiles et de bijoux et brillamment éclairé par des lumières électriques.
 1. La Vieille Mère Hubbard, comprenant trois scènes charmantes :
 2. La Vieille Mère Hubbard, découvrant le buffet vide et le pauvre chien mendiant.
 3. La Vieille Mère Hubbard, découvrant un chapeau au chien et, à son retour, elle le trouve en train de donner à manger au chat.
 3. La scène la plus amusante : le chien à cheval sur une chèvre.

GRANDE ANIMATION DANS LE BAZAR AUX JOUETS

Il y a une grande animation dans le Bazar aux Jouets, en dépit du mauvais temps. Il y a eu tant de monde hier qu'il a fallu 20 commis extra pour servir l'énorme clientèle.
 Prix de 15 à 20 pour cent moins élevés que ceux des autres magasins pour des articles pareils.

CHEVAUX-BASCULES

Toutes les dimensions, tous les genres, toutes les formes, 72c. \$1.05, jusqu'à \$16.75.

COFFRES A OUTILS

Remplis de bons outils utiles, la joie des Petits Garçons, 25 cents 27c. 49c.

CROQUIGNOLES

Beaux jeux de Croquignoles, 85c.

LA CIE S. CARSLY, Ltd. LA CIE S. CARSLY, Ltd.

INTENSE VENTE DE

Gilets et Colletteries de Dames

A dater de demain des assistantes spéciales seront placées dans ce Département, car le Grand Magasin veut que toutes les grandes ventes précédentes soient surpassées de plusieurs centaines de pièces. Jamais jusqu'à présent des articles d'aussi haute classe n'ont été offerts à des prix aussi réduits. Nous avons fait réductions sur réductions sans nous occuper du profit.

Rappelez-vous, Messieurs!

Rappelez-vous, Messieurs, que la plus part des Dames préfèrent recevoir un Gilet ou une Colletterie de haute qualité que n'importe quel autre article comme un Cache-nez. Rappelez-vous aussi que vous pouvez les acheter à meilleur marché au Grand Magasin que partout ailleurs.
 Gilets d'hiver pour Dames, réduits de 35 à 50 pour cent.
 Colletteries d'hiver pour Dames, réduits de 35 à 50 pour cent.

350 Paires de Patins

19c 9c chaque

Caoutchouc, Spécial

32c

GAGNANTS DU CONCOURS DE DEVINETTE DU FROMAGE GEANT

1e PRIZ—Chaise Morris en Chêne massif.
 GAGNANT, E. Hayden, 37 rue des Conseillers de Ville.

2e PRIZ—Table de Salon en Chêne.
 M. V. Côté, 355 rue Wolfe.

3e PRIZ—Imitation de pastel encadré.
 M. Bryant, 730 rue Saint-Urbain.

Ecrivez pour notre Nouveau Catalogue d'Hiver

LA CIE S. CARSLY Limitée

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St-Jacques, MONTREAL.

Le brave général Joubert

Dit à l'aide-de-camp Hubert :

"Reste-t-il encor beaucoup de savon?"

"Nous en aurons plus, comme de raison,"

Répondit l'A.-D.-C.-Hubert

Au brave général Joubert,

"Quand nous aurons capturé le

LE SAVON

GILT EDGE

DE STRACHAN.

"Chacun est à sa poursuite."

LES SOMMITES MEDICALES DU MONDE PRESCRIVENT

CARABANA

PARCE QUE C'EST LA SEULE EAU MINERALE QUI PURGE A PETITES DOSES ET SANS COLIQUES

25 cts la Bouteille. En vente dans tout le Canada.

GROS PHARMACIE A. DECARY, MONTREAL.

L. P. Bernier L. N. DENIS

DENTISTE Tapisseries à Bon Marché

... 60, Rue Saint-Denis ... 313 Rue Saint-Laurent.

261, 263 et 265

RHUMATISME GUERI EN 24 HEURES

de citoyens bien connus envoyés sur demande "LA CURE DU DR ROUBY" chez tous les Pharmaciens, à 50 cents.

LA CIE CHIMIQUE ROYALE, B. P. 974, MONTREAL

MONOPOLE

5 cts 5 cts 5 cts

Cigares haute classe à 5 cents

GOULET FRERES, Manufacturiers, Montréal

5 cts 5 cts 5 cts

9-11-13-15-16-18-20-22-26

PILULE ROUGES Pour les Femmes Pâles et Faibles.
 du Dr Coderre

Faites faire vos cartes de visite à l'imprimerie de "La Patrie", 77 rue St-Jacques.

LA PATRIE

MONTREAL, 13 DEC. 1899

REPOSE A DES ARGUTIES

M. Smith, gérant du trafic du Canada Atlantique, a donné une entrevue au "Star", hier soir. Il a dit à ce journal que la compagnie du Canada Atlantique maintient ses réclamations dans le port de Montréal.

Nous voulons savoir, une fois pour toutes, quelles sont ces réclamations dont parle M. Smith.

Personne plus que la "Patrie" n'a cherché à aider, loyalement et persévérément, le Canada Atlantique. Mais quand nous voyons la conduite que tient M. Smith en ce moment, nous nous demandons si nos sympathies ont été bien placées.

En effet, M. Smith, espérant qu'il ne parle pas au nom de M. Booth, ne semble avoir d'autre ambition, en ce moment, que d'empêcher toute concurrence par voie de canaux, à la compagnie dont il est l'un des gérants.

Le Canada Atlantique est une chose, et les canaux sont une autre chose : destinés, toutes deux, à apporter par des voies différentes, du commerce au port de Montréal. Qui donc songe à empêcher M. Booth et le Canada Atlantique d'avoir accès, large et libre accès au port de Montréal ?

Pourquoi, alors, M. Booth et son gérant, M. Smith, se permettent-ils de créer des embarras dans le but manifeste, à notre sens, disons-le encore, d'empêcher la concurrence au Canada Atlantique par le système des canaux ?

Il y a abondamment d'espace dans le port de Montréal pour M. Booth, s'il est prêt à l'utiliser. Nous demandons à M. Booth de nous dire s'il est prêt, et si oui, depuis quand il est prêt.

M. Smith a cru devoir mentionner le nom de M. Tard dans son entrevue au "Star". Puisqu'il en est ainsi, nous sommes autorisés à déclarer qu'il y a plus de deux mois, le ministre des Travaux Publics s'est adressé une fois de plus aux autorités du Canada Atlantique, pour les inviter à venir prendre place dans le port de Montréal, à y construire des éleveurs, etc.

La réponse que le ministre des Travaux Publics a reçue est que la compagnie du Canada Atlantique n'était pas prête à se mettre à l'œuvre.

Nous regrettons vivement l'attitude que prend M. Booth et ceux qui parlent pour sa compagnie. Il n'est pas une compagnie assez puissante pour songer à monopoliser tout le commerce de l'ouest et tout le port de Montréal.

M. Smith nous étonne quand il dit qu'avec un éleveur, il a pu faire le commerce de quinze millions de minots de blé et que, en conséquence, il n'est pas nécessaire que le syndicat Conners reçoive autant d'espace qu'il en demande, pour faire le commerce de 35 millions de minots de blé.

La réponse à cette argutie, et à d'autres semblables, est que les 35 millions de minots de blé que le syndicat canadien-américain s'engage à transporter à Montréal, sont un minimum. En d'autres termes, si le syndicat ne se proposait que de transporter 35 millions de minots de blé, il ne s'engagerait point à construire trois éleveurs, au prix d'un million et demi de dollars chacun.

M. Smith parle d'importation de capital étranger comme si c'était un crime pour un pays d'attirer vers lui du commerce et de l'argent des pays étrangers.

M. Booth ne se sert-il point pour son commerce sur les lacs, de navires américains ? Ne se sert-il pas aussi, et presque entièrement, de matériel de chemin de fer venant des Etats-Unis, et même appartenant à des compagnies de chemin de fer américaines ?

Si en croisant nos canaux, si en dépensant 50 millions pour ce travail, nous ne nous sommes pas mis en position de détourner une quantité considérable de commerce venant des centres de production des Etats-Unis, nous avons manqué notre but.

Mais il n'en est pas ainsi : et c'est pourquoi ayant en notre possession la voie la plus courte, c'est notre devoir, c'est une obligation nationale pour nous de ne rien négliger de ce qui est propre à attirer vers cette voie, qui est la plus courte et qui est la meilleure, autant de commerce qu'elle est susceptible d'en transporter.

Un dernier mot au sujet de M. Booth et du Canada Atlantique : les commissaires du havre ont laissé libre un espace de 800 pieds sur la jetée sud du bassin du Moulin-à-Vent. M. Booth est-il prêt à utiliser immédiatement cet espace et à garantir l'importation annuelle de dix millions de minots de blé à un éleveur qui y serait construit ?

Nous prenons sur nous la responsabilité d'assurer à M. Booth que la commission du havre lui donnera immédiatement deux sites, trois sites, pour construire des éleveurs, aux mêmes conditions que celles qu'elle a faites au syndicat canadien-américain.

La parole est donc à M. Booth — comme elle l'est à M. McFee, à M. Watt et à tous ceux qui parlent dans la rue et qui n'ont, évidemment, d'autre ambition que celle qu'ils ont eue dans le passé, c'est-à-dire : rien faire et empêcher, dans toute la mesure du possible, le progrès dans le port de Montréal, le progrès qui est une menace à tous les monopoles.

LE CORN EXCHANGE

Le "Star" prononce très souvent les mots : "Corn Exchange."

Or, la majorité des exportateurs qui font partie du "Corn Exchange" ne partagent point les vues de M. McFee.

Comme "La Patrie" l'a dit déjà, M. McFee et ceux au nom desquels il parle, ne représentent pas plus que vingt ou vingt-cinq pour cent des exportateurs de grain. Les soixante-quinze ou quatre-vingts pour cent qui constituent la balance, sont favorables au syndicat canadien-américain, ou, plutôt, à tout projet de nature à améliorer le port de Montréal.

M. McFee, qui parle le plus fort, est un exportateur de grain par voie de Portland surtout.

Nous demandons à M. McFee et aux quelques autres, canadiens ils ont transporté de grain canadien dans le port de Montréal dans ces dernières années, et combien ils en ont transporté par voie des ports américains ?

Le port de Montréal ne reçoit pas un minot sur dix du blé produit dans l'ouest canadien. Nous avons alimenté, enrichi le port de Buffalo, le port de New-York, le port de Boston.

Vient-on que cet état de choses continue ?

Certes ! nous en sommes prêts, prêts de beaucoup que le gouvernement ne cède pas à la pression qui a été faite sur lui à la session dernière et qu'il n'est pas retranché des estimés la somme d'un quart de million que le ministre des Travaux Publics y avait fait mettre avant son départ pour l'Europe, pour la construction d'un éleveur dans le port de Montréal.

Mais ce qui est fait est fait. Allons-nous nous croiser les bras et refuser au capital privé l'initiative qui est offerte et refuser au capital privé l'initiative qui est offerte en ce moment — à des conditions auxquelles personne n'est songé à y résister ?

Dans les vingt dernières années le port de Montréal a été laissé à l'abandon.

Pourtant, il ne fallait pas plus que deux yeux pour voir que les ports américains accaparaient tout le commerce de l'ouest.

Quel droit ont de lever la tête aujourd'hui ceux qui sont responsables des pertes incalculables que le pays a subies par leur inertie, par leur négligence et par leur manque d'initiative ?

AU MANITOBA

Demain a lieu l'élection du comté de Groulx et vendredi l'élection du comté de Dauphin. M. Greenway et ses amis comptent remporter une victoire demain et, d'autre part, Hugh John Macdonald paraît sûr de remporter Dauphin, au cours des élections, n'ayant donné que 11 voix de majorité au candidat libéral.

Les rapports du comté de Springfield sont maintenant complets. M. Hutchings qui les torys disaient élu par 1 voix, est battu par le candidat libéral, M. Smith, qui a une majorité de 25 voix. Cela réduit à 4 la majorité que peut réclamer Hugh John.

La majorité de M. Rogers, candidat conservateur à Manitou, qui les démocrates avaient porté à plus de 100, n'est plus que de 28 voix.

Les tribunaux de Winnipeg sont saisis de plusieurs demandes de reconnaissance des bulletins.

M. Greenway a déclaré à un journaliste que si Hugh John est appelé à former un cabinet les libéraux feront une guerre à mort aux cinq aspirants ministres.

Croyez-nous, l'opposition aura des émotions et peut-être de sérieux débats avant de pouvoir gouverner au Manitoba.

L'OPINION DE L'HON. M. HARCOURT

L'hon. M. Harcourt, ministre de l'Instruction publique dans le gouvernement d'Ontario, est un des directeurs et des principaux intéressés dans le syndicat Conners. Voici comment il s'est exprimé, hier, à un journaliste de Toronto :

"La rumeur à l'effet que le syndicat Conners travaillait au nom d'un grand syndicat américain est sans le moindre fondement. L'objet de notre syndicat n'est pas de mettre la main sur le trafic et de le tenir à Buffalo, mais la conséquence de notre vaste entreprise sera d'aider au développement de Montréal et du trafic canadien en général. On saura apprécier bientôt les avantages qu'apportera notre syndicat au commerce canadien. Remarque bien que la route des grands lacs à la mer est plus courte de 100 milles par la voie du Saint-Laurent, que nos canaux ont maintenant une profondeur de 14 pieds, quand ceux des Etats-Unis n'ont que de 7 à 8 pieds et vous saurez que la route canadienne peut être facilement développée. L'arrangement que nous avons fait avec la commission du havre nous oblige à faire un large volume de trafic, dont le minimum est fixé à 35,000,000 de minots et nous avons laissé les hommes de Montréal fixer leurs conditions. Je dois vous dire que M. Conners n'a aucun intérêt dans les éleveurs de Buffalo et je ne serais pas surpris si prenait la détermination d'aller résider désormais à Montréal."

Les libéraux d'Assiniboine sont bien déterminés à débarrasser le Parlement fédéral de M. Davin, aux prochaines élections. Lundi, ils se sont réunis à Moose Jaw et ont jeté les bases d'une convention qui aura lieu prochainement. Ils ont profité de leur réunion pour voter une résolution de confiance à sir Wilfrid Laurier et à l'hon. M. Sifton.

LES ELECTIONS D'HIER

Deux libéraux et deux conservateurs ont triomphé

Grosses majorités de notre côté. — Faibles majorités de l'autre côté

Quatre élections partielles ont eu lieu, hier, dans l'Ontario, pour remplir des vacances au Parlement provincial.

Voici quel a été le résultat du scrutin dans ces quatre comtés, aux élections générales du 1er mars 1898 :

Ontario-Sud, Chs. Calder, conservateur, 80 voix de majorité.

Elgin-Est, C. A. Brower, conservateur, 8.

Elgin-Ouest, Mc-Nish, libéral, 50.

Brant-Sud, hon. M. Hardy, libéral, 370.

Depuis, les libéraux avaient repris Ontario-Sud par une faible majorité avec l'hon. M. Dryden, ministre de l'Agriculture.

Or, la journée d'hier a donné deux comtés aux libéraux et deux comtés aux torys.

Ontario-Sud a élu l'hon. M. Dryden, libéral, par plus de 400 voix de majorité.

Brant-Sud a élu M. T. H. Preston, libéral, par plus de 400 voix.

Elgin-Est a élu M. Brower, tory, par environ 60 voix.

Elgin-Ouest a élu M. McDiarmid, tory, par environ 20 voix.

Le "Mail & Empire" et les autres organes du toryisme nous avaient dit au lendemain de la défaite de M. Greenway, que le résultat des élections du Manitoba aurait un effet considérable sur les quatre élections partielles d'Ontario et que le gouvernement Ross allait être battu dans les quatre comtés.

Or, Brant-Sud et Ontario-Sud, à

eux deux seulement, ont donné plus de 800 voix de majorité aux libéraux, tandis que les deux autres comtés n'ont pas donné 100 voix aux conservateurs.

Il est vrai que nos amis d'Ontario ont perdu un comté par la défaite de M. McNish, à Elgin-Est, mais il n'a suffi que d'un déplacement d'un trentième de voix.

En somme, il n'y a pas eu cette fameuse réaction qu'attendaient les torys, et les deux partis peuvent se considérer satisfaits de la journée d'hier.



HON. JOHN DRYDEN, élu dans Ontario-Sud.

taine de voix, sur un total de plus de 5000 votants, pour nous rattacher à l'échec.

En somme, il n'y a pas eu cette fameuse réaction qu'attendaient les torys, et les deux partis peuvent se considérer satisfaits de la journée d'hier.

LES ELEVATEURS

Une lettre d'un membre de la Halle aux Blés contre la clique des rétrogrades

La "Gazette" publiait ce matin, la lettre suivante :

(Traduction.)

Au rédacteur de la "Gazette" :

Monsieur. — Le président de la Halle aux Blés, appuyé du comité, a incité M. Charles R. Taylor à prendre un bref d'injonction pour empêcher la construction d'éleveurs par le syndicat Conners. Il serait intéressant de savoir si le comité a consulté les membres de la Halle aux Blés. Pour une question de cette importance, n'est-il pas préférable de convoquer une assemblée générale des membres, car on ne peut pas prétendre que le comité représente les vues de tous les membres.

Dans votre numéro de ce matin, D. A. P. Watt conseille d'attendre, mais le crois que l'article de la rédaction que vous avez publié à ce sujet, est une réfutation complète de ce qu'avance M. Watt. Vous remarquerez cependant qu'il traite les membres du syndicat Conners d'étrangers, n'ayant pas le plus minime intérêt dans les vaisseaux du port de Montréal.

N'est-il pas temps d'influer un peu de sang nouveau dans les affaires. La Montreal Elevating Co., et la Montreal Transportation Co., ont un beau jeu pendant longtemps et leurs actionnaires se sont enrichis à même les bénéfices sortis aux exportateurs de céréales et au lieu d'améliorer leurs vaisseaux, ils se contentent d'employer de vieilles coques ayant vingt, trente et même quarante années d'existence, tout à fait impropres aux besoins actuels, tandis que les éleveurs flottants sont une disgrâce pour le port.

AU QUATRIEME RANG

Le rapport officiel que vient de publier le secrétaire du Trésor aux Etats-Unis montre que le Canada occupe le quatrième rang parmi les pays qui font le plus d'affaires avec la République américaine.

Voici, d'après ce rapport, les chiffres du trafic entre les Etats-Unis et les pays suivants :

Grande-Bretagne \$830,264,922
Allemagne 239,997,956
France 122,742,955
Canada 121,181,910
Hollande 93,763,618
Brésil 70,114,783

Nos 121 millions disent toute l'importance de nos relations commerciales avec nos voisins.

REPUDIÉ PAR LES HOMMES D'AFFAIRES

M. Harling, l'ancien représentant de la Cie Elder-Deerpeter et l'un des hommes les mieux réputés du Board of Trade, a repudié la campagne entreprise par McFee et les faiseurs du "Star" :

"Quant à l'affirmation de M. McFee que le syndicat Conners est un gigantesque "trust" américain, contrôlé par certaines compagnies de chemins de fer américaines, elle est purement imaginaire. Je suis convaincu que si l'on construisait les grands éleveurs projetés, nous verrions 50,000,000 de minots de grains et plus exportés de Montréal d'ici à un an ou deux, et que John d'Angleter du trafic à nos voies ferrées, l'entreprise du syndicat leur en donnera davantage. L'opposition factieuse aux plans des améliorations du havre dans le passé, a fait retarder les travaux et notre port est en souffrance parce que une immense quantité de trafic a pris une autre route.

Surement, nous ne répéterons pas la même erreur relativement aux éleveurs."

Le "Star" ne représente pas l'opinion publique ni à Montréal ni dans la province de Québec.

Dans sa campagne contre les améliorations du port de Montréal, il n'est que le porte-voix d'une poignée d'arriérés.

Un Défi de 100 Dollars !

Des pharmaciens sans scrupules ayant déclaré que nous ne pouvons pas remplir les ordonnances des médecins au prix que nous demandons tout en employant de bons ingrédients, nous faisons l'offre suivante : Si un pharmacien peut prouver que nous employons des drogues de qualité inférieure, nous paierons tous les frais de l'analyse et de l'examen et nous perdrons cent dollars qui seront payés au Montreal General Hospital et à l'Hôpital Notre-Dame. Les meilleurs médecins de la ville nous envoient leurs ordonnances, ce qu'ils ne feraient pas sans être convaincus de l'excellence de nos drogues. Des personnes viennent de la Pointe St-Charles, de Westmount, de St-Henri et de toutes parts pour nous confier leurs ordonnances, convaincus que nous les remplissons aussi bien qu'aucun pharmacien à Montréal, et que nos prix sont de moitié moindres des prix qu'ils ont eu à payer dans d'autres pharmacies. Ne payez plus de pots élevés, mais faites nous remplir vos ordonnances et épargnez 50c dans la piastre. Les drogues les plus pures. Satisfaction garantie.

JOHN T. LYONS, Pharmacien.

Décoré de la Médaille d'or.

Angle des rues Craig et Bleury.

JOHN MURPHY & CIE.

Une Immense Collection de JOUETS et de NOUVEAUTES Pour les FETES.

Il y en a de tous genres, et le choix est facile à faire dans notre magasin.

ROYAUME DES JOUETS

Notre royaume des jouets est littéralement encombré de tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus remarquable dans la production des grandes fabriques de jouets du monde.

Amenez vos enfants ou envoyez-les le voir !

GANTS DE NOEL, FOURRURES DE NOEL, MANTEAUX DE NOEL, MODES DE NOEL.

CARTES, CARNETS, ET CALENDRIERS DE NOEL.

RUBANS, DENTELLES, ARTICLES EN CUIR.

Occasions de bon marche de NOEL.

CONVENABLES COMME CADEAUX DE NOEL.

50 Pièces de belles étoffes plaid pour robes, convenables pour blouses et jupes, à nouvelles couleurs, à prix de 25c la verge.

100 Pièces de chevilles tout laine pour robes, rien de plus convenable pour faire un cadeau. Prix, depuis 45c la verge.

Etoiles à robes tout laine, noires et blanches, valant 50c. Prix du bon marché de Noël, 25c seulement la verge.

Crêpons tout laine unis et de fantaisie, toutes les nuances pour le soir. Valeur régulière, 75c. Au choix pendant la vente de Noël, 35c la verge.

Calembours français tout laine, toutes les couleurs de saison, double largeur. Prix de la vente de Noël, 25c la verge.

Nouveaux plaid pour de chapeau tout laine, dernières nouveautés pour jupes, les toutes de largeur. Précisément ce qu'il faut pour faire un beau cadeau, 31.75 la verge.

500 Paires de robes de Noël, toutes les couleurs, tous les genres et toutes les tailles. Sur des tables spéciales. Prix pour la vente de Noël, depuis 81 par patron.

Etoiles à robes noires, vente spéciale de Noël. Valeur régulière, de \$1.25 à \$1.90 au choix pour 81 la verge.

MAGASIN OUVERT JUSQU'À UNE HEURE AVANCÉE DE LA SOIRÉE, POUR LE COMMERCE DE NOEL.

JOHN MURPHY & CIE,

2343 rue Ste-Catherine, angle de la rue Metcalfe

Conditions : Comptant.

Tel. Up 933.

Pelleteries et Fourrures

Charles Desjardins & Cie

GRANDS MAGASINS-MUSEE

1537 à 1541 rue Ste-Catherine, - - - - Montréal

Le plus grand Magasin de Fourrures du monde entier, par conséquent a toujours en stock toutes les fourrures et toutes les pelleteries connues. Les meilleurs teinturiers, les meilleurs repasseurs, les meilleurs tailleurs, les meilleurs experts, les meilleurs couturiers du monde sont à nos services pour la confection de nos pelleteries que nous vous offrons à meilleur marché que n'importe quel détaillier, jobber ou marchand de gros. Une visite à notre établissement vous enchantera. Vous y verrez des merveilles qui ne se trouvent que chez nous. N'achetez pas avant d'avoir vu ce que nous avons en magasin.

Propriétés à Vendre ou à Echanger

CONDITIONS FACILES

ART. C. BOURASSA & CIE, 38 rue St-Jacques

L. N. DENIS

Peintre-Décorateur

Peintures à Bon Marché

313 Rue St-Laurent.

OUTILS

Nos Outils modernes sont manufacturés avec l'outillage moderne, c'est pourquoi nous pouvons les vendre aussi bon marché.

Tous les nouveaux Outils brevetés nous les avons en mains. Si votre

COFFRE D'OUTILS

n'est pas complet, venez, c'est chez nous que vous pourrez trouver tout ce qu'il vous faudra en fait d'OUTILS.

Elavanaghley

109 NOTRE DAME & SEIGNEURS STS

Bell Téléphone 8030.

Marchands . . . 1250

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Bataille d'Ames

Par M. PAMPHILE LEMAY

(Roman écrit spécialement pour "La Patrie")

LE CHEMIN DU CALVAIRE

33 SUITE

LE REVEIL DES COEURS

Jean-Marcel Provost descendait les escaliers vermoulu de la petite maison de la rue de la Paix, et il se penchait sur la rampe, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

Il se penchait, et il regardait en bas, et il se disait : « Ça va-t-il ? »

LA CHARITE

Organisation d'un bureau central pour secourir les indigents

Lady Minto assiste à l'assemblée d'hier au Board of Trade

Au-delà de trois cents personnes s'étaient rassemblées, hier après-midi, dans la grande salle du Board of Trade, pour entendre l'opinion de plusieurs dames distinguées au sujet de la nouvelle association qui a pour but l'organisation d'un bureau central de charité.

Avant pris place sur l'estrade, Son Excellence Lady Minto, Son Honneur le maire Préfontaine, qui occupait le fauteuil de la présidence, Mme G. A. Drummond, Madame Thibodeau, M. George Hagg, M. Chas. F. Smith, M. L. Biquet, le Dr Lachapelle, l'hon. M. D. Rolland, sénateur, le Dr Peterson, principal de l'Université McGill, le Dr Bovey, de l'Université McGill, Sir William Hingston, le Rev. Dr Barclay, le prof. Cox, le Rev. Dr J. E. Hill, le Dr Crank, le Dr Graham Taylor, venu de Chicago, pour assister à cette assemblée.

Le maire Préfontaine a ouvert la séance en disant que c'était un honneur pour lui de présider cette assemblée et que l'objet de cette réunion était connu, elle aurait la sympathie et le support le plus empressé de tous.

M. Geo. Hagg a ensuite lu à l'assemblée un aperçu de la constitution de l'Association du Bureau Central de Charité.

Le Dr E. P. Lachapelle a expliqué en français ce qui venait d'être dit en anglais.

Le but de l'association, dit-il, est de rendre plus efficace son œuvre de charité. Pour cela, le Bureau Central de Charité devra faire une enquête pour voir ceux qui ont besoin de charité. Il est impossible dans une ville comme Montréal, de connaître toutes les œuvres de charité. On ne peut pas les connaître toutes, car elles sont trop nombreuses.

Le Bureau Central devra créer un service d'enquête, qui aura pour but de connaître ceux qui sont dignes d'aide, et ceux qui ne le sont pas. Le Bureau Central ne devra pas se limiter à ce champ d'action. Il faudra que le Bureau Central sache se suffire à lui-même, parce qu'il est présent des cas si urgents, qu'on n'a pas le temps de voir quelle intervention pourra répondre au secours demandé.

Un autre but de la société est le rapatriement, afin de renvoyer dans leurs foyers les malheureux qui ont été égarés par le mirage de la ville et qui y meurent de faim. Un autre but est de donner de l'emploi à ceux qui n'en ont pas. Enfin, le but général n'est pas tant de secourir l'indigent que de le faire disparaître.

Cette œuvre ne demande pas de capitaux, elle ne demande que du bon vouloir du public et d'une contribution annuelle de \$1 au moins de la part de chaque membre.

HOTEL DE VILLE

Réunion du comité de l'eau TRAVAUX COURANTS

Hier, à deux heures de l'après-midi, les membres du comité de l'eau se sont réunis au complet pour l'examen des travaux ordinaires.

M. Laporte donna communication de quelques pétitions adressées au comité par des maisons d'éducation, pour obtenir la gratuité de l'eau nécessaire à l'établissement de salles de bain réservées aux élèves. L'échevin Jacques proposa, pour être d'accord avec les termes de la nouvelle charte, que ces pétitions soient remises aux avocats de la cité, qui se prononceraient sur la compétence du comité pour octroyer cette permission.

M. A. Lafont, surintendant de l'aqueduc, remit au comité son projet de budget pour l'exercice 1900. Le président du comité demanda qu'une copie de ce travail soit remise à chacun des membres pour leur permettre d'examiner chacun des paragraphes et d'apporter, si c'est nécessaire, les modifications qui paraîtraient. Le comité discutera alors toutes les appropriations dans sa prochaine séance.

Nous donnons, pour mémoire seulement, le résumé de ce projet de budget qui ne deviendra définitif qu'après son adoption par le comité et sa ratification par le conseil.

LE CAFE LA CAUSE

De la maladie de cœur

Trois cas de maladie de cœur ont été signalés en abandonnant le café et en prenant Postum Food Coffee, sont venus à ma connaissance. Le premier, mon propre cas. Je souffrais de la maladie de cœur, et j'étais dans un état affreux. J'ai essayé le café, et j'ai eu des résultats désastreux. J'ai essayé Postum Food Coffee, et j'ai eu des résultats merveilleux.

Mme G. A. Drummond a ensuite adressé la parole.

Elle donne les conditions du succès. D'abord il doit y avoir des femmes, car c'est elles qui font des personnes sensibles dans ces œuvres.

Deuxièmement, il faut que le bureau de direction soit composé d'un grand nombre d'hommes d'affaires. Enfin, chacun doit savoir mettre à profit les avantages de cette société.

Le Rev. Dr Barclay dit qu'il s'agit de considérer aujourd'hui le grand problème de la pauvreté, qui est d'être secourue et de celle qui ne le mérite pas. Il ajoute qu'il ne faut pas distinguer parmi les mendiants qui viennent frapper à sa porte ceux qui sont réellement pauvres et ceux qui jouent la comédie. Il connaît la société de St-Vincent de Paul, société admirable et il remercie Dieu du bien qu'elle fait.

Le Dr Reid a fait quelques remarques sur l'organisation sanitaire dans les quartiers pauvres.

LES BOUCHERS

Entendent les explications de la compagnie de savonnerie de Berthier

L'échevin Lareau prie de se porter de nouveau candidat dans Ste-Marie

L'Association des Bouchers de Montréal tenait son assemblée régulière, hier soir, sous la présidence de l'échevin Lareau.

Après quelques affaires de routine, les changements à la constitution furent lus une troisième fois et adoptés. Puis, l'ordre du jour fut suspendu pour permettre au président et au gérant de la compagnie de savonnerie franco-canadienne de Berthier de donner quelques explications sur le but et les moyens d'action de cette société.

Le président, M. Robert, pharmacien montréalais bien connu, dit qu'il est venu demander le concours des bouchers pour l'établissement d'une nouvelle industrie dans la province. Quant aux détails techniques de l'entreprise, il laisse au gérant de la compagnie M. de Larosque, de les expliquer et de répondre aux questions qu'on voudra bien lui poser. Le gérant explique alors les avantages que les bouchers retireraient en faisant affaire avec la nouvelle compagnie. Il parle d'abord de l'utilisation des déchets puis de la fonte du suif. Quant aux déchets de boucherie, la compagnie est prête à s'entendre avec les personnes présentes chargées de leur enlèvement, à des conditions raisonnables. Pour le suif, elle est prête à l'acheter et à le payer 25c comptant.

Le président de l'assemblée ayant invité les membres à se prononcer, plusieurs des personnes présentes prirent la parole, les uns pour combattre, les autres pour appuyer les propositions faites. Puis le président explique l'attitude qu'il a prise dans cette affaire. Il n'a jamais été favorable à l'idée de signer un contrat pour dix ans ou moins. Mais il ne s'agit plus de contrat. La concurrence a déjà fait hausser le prix du suif. Il est prêt à faire affaire avec la compagnie tant qu'elle lui offrira des conditions plus avantageuses que les autres.

M. Pierre Bédard présente ensuite à M. Lareau, une requête signée par près de 300 bouchers, lui demandant de se représenter comme échevin de la cité. Il est vrai que les signataires ne sont pas tous électeurs du quartier Ste-Marie, mais quand ils se mêlent d'une élection, que part, leur candidat est certain du succès.

M. Lareau, remercie les personnes présentes et les signataires de la requête de l'honneur qu'ils lui font, du plaisir qu'ils lui procurent. Il énumère quelques-uns des services qu'il s'est efforcé de rendre : l'établissement d'une ligne de tramway, conduisant aux abattoirs, l'empierrement de la rue Rachel qui était dans un état affreux et les réparations des différents marchés de la ville. Si ces réparations n'ont pas été plus considérables, c'est que les finances de la cité ne l'ont pas permis. Il s'est opposé à la démolition du marché St-Laurent et a contribué à lui faire faire une toilette nouvelle. Au marché Bonsecours, il a fait convertir en marché la partie ouest du second étage qui servait d'hôtel de ville, il y a bien des années. Aux abattoirs de l'Est, un marché a été bâti.

Le président déclare que si, après avoir rendu compte de son mandat aux électeurs des paroisses Ste-Brigide et Ste-Marie, ceux-ci se déclarent satisfaits de ses services, comme l'a déclaré les contribuables de la paroisse du Sacre-Cœur, ces jours derniers, il posera de nouveau sa candidature. Quand l'ordre du jour fut épuisé, le président leva la séance.

Surprise d'artiste. Le nommé Asselin, devant son accusateur. Le nommé Albert Asselin, le prétendu artiste du Transvaal, arrêté par le détective Picard, sous suspicion d'avoir volé une montre en or, a été traduit en cour de police, hier. L'artiste a été assez désagréablement surpris de se trouver en face d'un citoyen de Trois-Rivières qui a réclame non seulement la magnifique montre, mais encore les diamants et les chaussures qu'Asselin avait en sa possession. Le tréfilien rapporte que pendant qu'il se rendait de Montréal à Berthier, et d'une semaine, il avait été drogué et dévalisé de ses différents objets. La valeur réelle de la montre est de \$200 et celle des diamants de \$150. Le tréfilien estime aussi ses chaussures à \$4.

Nouvelles de St-Placide. St-Placide, 13. — M. l'abbé Coallier, curé de St-Hermas, était dimanche en visite chez notre curé, M. l'abbé J. Bte Dauchamp. — M. Z. N. Raymond, notre nouveau notaire, est à former un chœur de chant dans la classe des jeunes gens. On nous promet un succès pour la Noël. — La glace barre maintenant le lac des Deux-Montagnes. On espère traverser sous peu. — La semaine dernière la buanderie de M. A. Dubreuil a cessé d'opérer. Tous les clients sont satisfaits, car, cette année le beurre s'est vendu à un prix très satisfaisant.

Les Institutrices

ont un travail dur et Nuisible à la Santé.

Le fait de respirer constamment l'air vicié d'une classe où est renfermé un grand nombre d'élèves, est la cause principale que les institutrices sont généralement pâles, faibles, anémiques et dyspeptiques. Heureusement la nature a tout prévu et elle donne à ceux qui ne peuvent se corriger par les exercices au grand air, le



VINS MICHEL

qui est le pur jus de la vigne provenant d'un sol ferrugineux et qui, par conséquent, tonifie, purifie, enrichit et régénère le sang qui est la source même de la vie. Le Vin St-Michel est aussi un apéritif qui réchauffe l'estomac et le prépare au travail de la digestion. Il est en usage dans toutes les communautés enseignantes et recommandé par tous les médecins de l'univers.

HENRY MORGAN & CIE.

Colonial House. Square Phillip.

DEPARTEMENT DE

Merceries pour Hommes

GANTS D'HIVER POUR HOMMES

GANTS MOCHTO TAN, négligés pour hommes, avec épaisse doublure en laine, \$1.25, \$1.50 la paire.

GANTS DE CHEVREUIL pour hommes, tous assortis, avec épaisse doublure en laine, \$1.50 la paire et au-dessus.

GANTS POUR HOMMES : en cuir de Russie souple, avec doublure de laine, \$1.50 la paire et au-dessus.

GANTS DE LAINES pour hommes, tricotage de fantaisie en couleurs unies, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en épaisse laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

CHAUSSETTES D'HIVER en laine d'agneau, pour hommes, \$1.50 la paire et au-dessus.

